



L'ECHO



No 105
juillet 2013

www.lutry.ch

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE LUTRY

La sécurité publique sur le territoire communal Visibilité • Dissuasion • Partenariat

EDITORIAL

Assurer la sécurité publique des citoyens nécessite une réflexion permanente, régulièrement ajustée, ainsi que la compréhension des inquiétudes et attentes des administrés.

Dans ce contexte, il est nécessaire de maintenir un subtil équilibre entre la prévention et la répression. Les domaines sont variés en la matière, sécurité des personnes et des biens, sécurité routière, garantie du respect des lois, police administrative, gestion du stationnement, etc.

En septembre 2009, le peuple vaudois décidait de la mise en place, sur le territoire cantonal, d'un dispositif de police coordonnée. Cette volonté populaire corroborait l'option choisie par les autorités communales, conseil communal et municipalité, celles-ci ayant fait le choix depuis des années d'une police de proximité, au service du citoyen, avec une majorité de prises de décisions locales ou régionales. Ainsi, la plupart des communes de l'ancien district de Lavaux a décidé de mettre en place une organisation policière régionale dite APOL – Association Police Lavaux.

A dater du 1er janvier 2012, cette organisation a repris le travail de base de la gendarmerie, les constats de tous types, la prévention, l'enregistrement de toutes les plaintes, le contrôle du respect des limitations de vitesse, à l'exception de toutes affaires traitant d'une investigation judiciaire. L'APOL est inscrite dans le dispositif sécuritaire vaudois et elle correspond, tant du point de vue budgétaire qu'organisationnel, aux prévisions que les autorités s'étaient fixées. Ainsi, l'organisation est constituée et structurée; elle s'équilibre à satisfaction, trouve ses points d'ancrage et développe sa marque. On sent l'ensemble cohérent, ce qui renforce les motivations et l'engagement du personnel.

Sécurité des personnes et des biens publics

Les actions menées par les agents sont diverses et variées, visibilité motorisée, pédestre, contrôles préventifs, actions personnalisées auprès des commerçants, entreprises et sociétés locales, sensibilisation auprès des personnes victimes d'infractions, en milieu scolaire, dans les établissements paramédicaux, etc. L'ensemble de ces mesures, conjugué avec un excellent partenariat de la population, permet de maintenir une qualité sécuritaire de haut niveau.

Sécurité routière

Notre commune, située à la porte Est de l'agglomération lausannoise, est confrontée à une augmentation récurrente du volume de trafic, notamment sur les axes principaux. Cette situation, que nous ne maîtrisons pas, nécessite la conduite d'actions particulières de notre organisation. Ainsi, l'APOL conduit au quotidien des actions préventives sur le réseau routier communal, près des écoles par la présence de policiers. Le travail préventif ayant ses limites, les policiers sont contraints de procéder à des contrôles répressifs à des endroits spécifiques. Les autorités se plaisent à relever que nous recensons une accidentologie peu élevée sur nos routes.



Police administrative

Elle dispose de délégations de compétence des services étatiques et communes partenaires. Ce service délivre des autorisations pour les manifestations – 500 en 2012 sur Lutry – lotos, tombolas et contrôles de l'usage accru du domaine public dans ces situations événementielles. Ce personnel assure la tenue du registre des entreprises, la délivrance de concessions, la gestion du Champ du Repos de Flon de Vaux, des installations portuaires communales. Elle assure également le contrôle des prix dans les commerces, des licences dans les établissements publics.

Office du stationnement

Les assistants de sécurité publique assurent un travail de contrôle sur les zones de stationnement, maintenance des appareils horodateurs, des travaux de signalisation routière et marquage routier. L'activité de ces collaborateurs peut être ingrate puisqu'il n'est jamais agréable de découvrir une contravention sur son pare-brise. Toutefois, leur travail est essentiel. En effet, comme mentionné précédemment, Lutry est positionnée

à l'entrée Est de l'agglomération lausannoise et les autorités sont confrontées à une carence de places de parc sur notre territoire. Pour garantir un minimum d'accessibilité aux places de parc dans le bourg et dans certains quartiers, il est essentiel que ces agents effectuent des contrôles préventifs mais aussi répressifs, seule méthode efficace pour garantir une certaine rotation sur les places de stationnement. La Municipalité travaille actuellement sur différents projets tendant à améliorer la situation décrite ci-dessus.

Le personnel civil de cet office, avec sa juriste, assure le suivi administratif des dossiers et des ordonnances pénales.

Prévention

La police à elle seule ne saurait être responsable de tous les tracas que peut rencontrer la population.

Les forces de l'ordre sont à votre disposition mais elles doivent pouvoir compter sur une collaboration accrue des citoyens. Pour ce faire, ceux-ci peuvent signaler toute situation particulière ou comportement inadéquat au **021 791 11 21**. Il ne s'agit pas là de délation mais d'un acte citoyen qui permettra probablement aux agents de prendre des mesures idoines. Le chargé de prévention, qui conduit des actions spécifiques à votre profit, est à votre disposition pour toutes requêtes d'informations, de conseils divers, notamment en matière de protection de votre bien, de soucis de circulation, de cheminement piétonnier ou d'améliorations qui pourraient être proposées à l'autorité.

En finalité, l'ensemble des tâches effectuées par l'APOL au profit de la Commune de Lutry permet de maintenir une excellente qualité sécuritaire, une gestion correcte de la mobilité et l'accessibilité aux places de stationnement. L'ensemble de ces mesures à caractère régulateur est décidé par la Municipalité qui assure un contrôle de la bonne facture du travail réalisé par notre Association.

En conclusion, la Municipalité vous remercie de la confiance que vous témoignez aux forces de l'ordre locales. Elle vous assure que celles-ci sont particulièrement attentives au maintien du lien de confiance indispensable avec le citoyen en cette période où la conjoncture peut créer doutes et incertitudes.

Charles Monod,
Municipal

INVENTAIRE DES OBJETS TROUVÉS EN SUSPENS POUR LES MOIS DE MARS, AVRIL ET MAI 2013

- 049/2013 1 collier de perles synthétiques
- 050/2013 1 clé de voiture Toyota et 5 clés reliées à un porte-clés salamandre rose
- 051/2013 1 Ipod noir, endommagé
- 052/2013 1 clé Sea reliée à un porte-clés vert
- 053/2013 1 paire de lunettes médicales à monture noire
- 057/2013 1 sac Dakine noir et une boîte à bijoux
- 058/2013 1 clé reliée à un porte-clés jaune
- 059/2013 1 paire de lunettes de vue à monture rouge
- 062/2013 1 paire de lunettes médicales à monture zébrée blanche et noire
- 063/2013 1 clé de sécurité Ikon
- 065/2013 1 chaînette argentée avec un pendentif
- 066/2013 1 bracelet doré
- 069/2013 1 clé de moto KTM
- 072/2013 1 écharpe bleu / brun / beige
- 074/2013 1 clé de voiture Nissan
- 076/2013 2 clés de voiture et 4 autres clés
- 078/2013 1 valise rouge
- 080/2013 1 paire de lunettes à soleil Armani
- 082/2013 1 Iphone blanc
- 083/2013 1 gant en cuir noir
- 086/2013 1 sac à dos Nodefic contenant des livres
- 087/2013 1 clé Kaba Star Pat et 1 clé Sea reliées par un anneau
- 090/2013 1 appareil photo Sony
- 092/2013 1 sac à dos noir Yes or No
- 094/2013 1 bague dorée
- 095/2013 1 porte-monnaie en tissu à motifs africains
- 097/2013 1 paire de lunettes médicales à monture noire et blanche
- 098/2013 1 paire de lunettes médicales à monture rouge et noire
- 099/2013 1 téléphone portable Nokia
- 100/2013 1 téléphone portable Sony Ericsson
- 101/2013 1 trousseau de 3 clés avec un lapin rose en peluche
- 102/2013 1 trousseau de 8 clés et une clé USB
- 103/2013 1 trousseau de 2 clés, dont une Subaru
- 104/2013 1 clé de voiture Honda
- 105/2013 5 clés reliées à un porte-clés thermomètre
- 106/2013 1 clé avec un porte-clés «Centre suisse d'appels pour animaux perdus»
- 107/2013 1 clé de voiture Peugeot
- 108/2013 1 clé avec un porte-clés vert
- 109/2013 1 clé avec un porte-clés Bricard
- 110/2013 1 bracelet argenté
- 111/2013 1 bague argentée
- 112/2013 1 bague bleue et rouge avec perle jaune
- 113/2013 1 collier en cuir noir avec fermoir cassé
- 114/2013 1 carte mémoire SanDisk Extreme 32 GB
- 115/2013 1 téléphone portable Samsung
- 116/2013 1 clé reliée à un porte-clés The Swiss Cheese + Chocolate Company
- 123/2013 1 veste en cuir, un appareil photo et des clés

CES OBJETS PEUVENT ÊTRE RETIRÉS PAR LEURS PROPRIÉTAIRES AU POSTE DE POLICE DE LUTRY, DURANT LES HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX



P.S. Les personnes trouvant des objets sont priées de les présenter au poste de police dans les meilleurs délais.

SERVICE BÉNÉVOLES DE PULLY, LUTRY, BELMONT ET PAUDEX

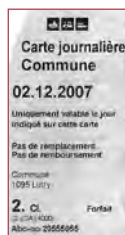
Vous habitez cette région, vous disposez d'une voiture et d'un peu de temps libre ?
 Le service des bénévoles a besoin de votre aide pour continuer son action de soutien aux personnes à mobilité réduite !
 Horaires selon vos disponibilités et indemnisation pour vos frais.
Appelez Brigitte Pahud au 021 728 23 37.



Le Léman toute l'année!

OFFRE EXCLUSIVE pour nos Résidents

Carte journalière 1re classe à CHF 45.- (au lieu de CHF 90.-) (CHF 22.50 pour enfants de 6 à 16 ans ainsi que porteurs de demi-tarif). Valable toute la journée sur les bateaux CGN en service horaire (non valable sur les croisières événementielles).
 En vente au Greffe municipal - Le Château - 1095 Lutry
 Tél. 021 796 21 21



CFF CARTES JOURNALIÈRES AG FLEXI

Nous rappelons à la population que la commune de Lutry met à disposition de ses habitants 6 cartes journalières, au prix de CHF 40.- l'unité, permettant de voyager une journée entière sur le réseau CFF ainsi qu'avec de nombreux transports publics de Suisse.

Vous pouvez les retirer à l'avance au Greffe municipal, durant les heures d'ouverture des bureaux de l'administration communale. Nous attirons l'attention des personnes intéressées par l'acquisition de ces titres de transport, que les cartes ne sont pas réservées, échangées ou remboursées.

Renseignements au 021 796 21 21.

**Les cantines scolaires de Lutry
 CORSY-CROQUE et LA CROIX
 à Corsy et à La Croix-sur-Lutry
 cherchent des mamans, grands-mamans,
 papas, grands-papas...
 BÉNÉVOLES**

Pour aider au service des repas et à la surveillance des enfants. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h00 à 13h30 (repas offert). Venez une fois par mois, plus... ou moins, l'important est de participer !
 Votre inscription avec précision de vos disponibilités et fréquence est à communiquer à :

Cantines scolaires, Christiane Duruz
 Chemin du Mâcheret 55 • 1093 La Conversion
 Mobile 079 915 72 49 • Fax 021 791 59 48
 E-mail: cantines.lutry@hotmail.com



VIVEZ L'ÉCO-MOBILITÉ!

Signal de Sauvabelin, samedi 14 et dimanche 15 sept. 2013 de 10h00 à 20h00

- Essais de véhicules électriques, gaz naturel et hybrides
- Nombreuses animations (7 à 77 ans)
- Petite restauration offerte
- Grand concours: 1 vélo électrique à gagner (bulletin de participation à retirer sur place)

Un événement organisé en partenariat par les Services industriels de Lausanne et de Lutry dans le cadre de la Semaine européenne de la Mobilité.

Camp d'été à la montagne Les Mosses
 Enfants de 7 à 13 ans

<http://colonie.lutry.ch> • E-mail: cololutry@gmail.com • Natel: 079 668 08 06

• 7 au 13 juillet • 14 au 20 juillet • 21 au 27 juillet • 28 juillet au 3 août • 4 au 10 août
 Enfants de Lutry et Paudex: CHF 250.- par semaine - Enfants d'autres communes: CHF 330.- par semaine

Installation de nichoirs à abeilles sauvages

Depuis 2006, la presse relate des scénarios catastrophes inquiétants quant à la survie des abeilles.

Les médias évoquent encore une épidémie mondiale, autrement dit des virus ou autres maux non définis qui, par contamination, pourraient conduire à leur extinction.

En Suisse, plus de 600 espèces d'abeilles sauvages évoluent dans notre environnement sans qu'on les remarque.

En effet, ces dernières ne vivent pas en colonie, mais individuellement. Discrètement, elles assument également le même rôle que leurs cousines.

Rappelons que les abeilles sont indispensables pour la reproduction des végétaux et sans elles... Plus de fruits, de légumes, ni de fleurs! Pour les

aider à se développer, les sites urbains peuvent leur proposer un environnement favorable.

La commune de la Lutry a donc choisi d'installer 4 «Hôtels» à abeilles sauvages sur son territoire. Les abeilles trouvent dans ce type d'installation un habitat adapté.



Station d'épuration.



Cimetière de Flon de Vaux.



Parc de Burquenet.



Ferme d'Echerins.

Expositions à la Villa Mégroz

La Municipalité de Lutry est heureuse de mettre à la disposition des artistes de la Commune et ses environs la Villa Mégroz, qui compte des locaux dévolus aux expositions de peintures, sculptures, bijoux ou autres objets d'art dignes de figurer dans une galerie ouverte au public. Tout artiste intéressé à exposer ses œuvres peut s'adresser au Greffe municipal, qui lui fournira les conditions de location et d'occupation des cimaises de la Villa Mégroz, et soumettre un dossier présentant son travail en vue d'une exposition. Renseignement complémentaire, 021 796 21 21.

Giratoire du Landar

Dès ce printemps, vous avez pu découvrir à l'intersection des routes du Landar (RC 770) et des Monts-de-Lavaux (RC 773) la réalisation d'un nouveau giratoire.

Celui-ci permet de sécuriser ce tronçon routier et diminue en partie les immissions sonores du trafic.

Le complément de marquage, la finition de la pastille centrale et la création des îlots définitifs seront complètement achevés dans le cadre des travaux d'assainissement du pont sur lequel il est positionné. Ces travaux d'assainissement, prévus en 2016, seront pilotés et financés par la Confédération.



MOTS CROISÉS

JEUX

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

- Au moins 40 lustres – Indicateur
- Vêtement féminin
- Produit de pharmacie – Porte la barbe
- Gardai des lieux sains
- Rien avec que – Pays des lacs
- Vedette du plateau aux Pays-Bas? – Sous le tronc
- Misses en sac

Verticaux

- Dépassée
- Rejoignait ou ramenait à soi – A son code
- Ecrivain italien – Grand de ce monde
- Numéros d'acteurs – Possessif
- Obligent à voir les choses en face
- Société luxembourgeoise – Train rapide international – Marque le dédain
- Conjonction – Plante «qui dure toute l'année»
- Ancienne province chinoise – Fis un travail au poil
- Forme des techniciens – Traitais avec chaleur
- Tragédie de Racine – Sœur qui fit le guet
- Plus de temps – Fours cuisants qui généralement refroidissent

Horizontaux

- Plonge souvent dans des grands fonds
- Récolte des fonds
- Sans fonds (3 mots) – Protocole Internet
- Des Pays-Bas – Entreprise lausannoise – En fin de vie – Pour rire ou pour pleurer

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	P	O	N	T	L	E	V	E	Q	U	E
2	E	N	C	R	E		O	T	A	N	T
3	A	G	I	O		S	L	U	T	E	R
4	U		S	U	P	P	L	I	A		I
5	D	B		E	L	O	E		R	A	P
6	E	R	N	E		L	Y	S		B	A
7	V	I	A		F	I	E		P	A	S
8	A	S	S	U	R	E	R	I	O	N	S
9	C	E	D	R	E	S		M	E	D	E
10	H		A	D	M		J	A	L	O	N
11	E	X	Q	U	I	S	E	M	E	N	T

Solution du No 104

Le tirage au sort a souri à Mme Elisabeth Terrin de Lutry, qui a reçu avec nos félicitations, un bon d'achat de CHF 100.– valable auprès des commerces locaux.

Ces mots-croisés sont faits par M. Eric Desales, Chef du service de l'aménagement du territoire et des bâtiments. Les réponses doivent parvenir au comité de rédaction de l'Echomunal, Le Château, 1095 Lutry, jusqu'au 15 août 2013.

Recensement des chiens

Toute acquisition ou arrivée d'un chien dans l'année, ainsi que les chiens séjournant plus de trois mois dans la commune, doivent être annoncés dans les 15 jours, ceci conformément à la Loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006 (art. 9), au Règlement concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens (RICC) du 6 juillet 2005 ainsi qu'au RGP de la Commune de Lutry (art. 64). Les propriétaires de chien(s) devront se présenter à la réception de l'Association Police Lavaux, route de Lavaux 216, 1095 Lutry, durant les heures de bureaux (du lundi au vendredi de 07 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30), munis du carnet de vaccination de leur animal, afin de compléter le formulaire ad hoc (prochainement sur notre site internet www.apol.ch).

Identification

Dans le canton de Vaud, tous les chiens doivent être identifiés depuis le 1er octobre 2002 par une puce électronique, posée par un vétérinaire, et être enregistrés par ce dernier dans la banque de données désignée par le Conseil d'Etat, à savoir la société Animal Identity Service (ANIS).

Formation théorique

Toute personne qui n'a jamais possédé de chien doit suivre une formation théorique avant d'en acheter un. Ce cours, qui dure au moins quatre heures, l'informerá sur les besoins de son animal, sur la façon de le traiter correctement et sur l'investissement représenté, en temps et en argent. C'est donc un cours de sensibilisation. Les personnes qui ont déjà eu un chien ne doivent pas suivre cette formation.

Cours pratique

Toute personne qui achète un chien doit, même si elle en possède déjà un, suivre un cours pratique dans l'année qui suit l'acquisition de l'animal. Ce cours est l'occasion de transmettre au propriétaire du chien quelques notions de base sur le contrôle de son animal dans les situations du quotidien et sur son éducation, sur les remèdes aux éventuels problèmes de comportement du chien et sur l'identification des situations à risque et la manière de les désamorcer. Ce cours pratique dure au minimum 4 heures.

Chiens potentiellement dangereux

Il s'agit de l'American Staffordshire Terrier (Amstaff), de l'American Pitbull Terrier (ou Pitbull Terrier) et du Rottweiler. Pour ces trois races, le «formulaire d'annonce pour chiens potentiellement dangereux» doit être complété et retourné à l'adresse mentionnée sur le formulaire, accompagné des documents nécessaires.

Décès

En cas de décès d'un chien, le propriétaire devra transmettre à l'Association Police Lavaux une attestation officielle telle que facture du vétérinaire, attestation du centre d'incinération, etc. L'impôt étant semestriel, si le décès intervient avant le 30 juin, le propriétaire ne paiera que la moitié de l'impôt. A partir du 1er juillet, l'entier de cet impôt est dû.



Bibliothèque de Lutry

De la marche à l'écriture...

Vient le temps des vacances. Pour beaucoup, c'est aussi celui des randonnées. Parmi les nombreuses nouveautés estivales, deux livres consacrés à la marche sont entrés à la Bibliothèque de Lutry. Si nos randonnées sont plus modestes, il est bon d'emboîter le pas par la lecture, de ces deux marcheurs-écrivains que sont **Daniel de Roulet** et **Jean-Christophe Rufin**.

Le premier, l'auteur romand, **Daniel de Roulet** avait remarquablement décrit le marathon de New York dans *La ligne bleue*. Cette fois, il nous emmène dans une randonnée au long cours de la Bretagne à Soissons, suivant les traces de Saint Gall, sous le titre *Légerement seul*.

Le second est **Jean-Christophe Rufin** qui, avec *Immortelle randonnée*, nous entraîne, suivant une longue file de pèlerins, sur le chemin de Saint-Jacques. Il n'est, de loin pas le seul écrivain à avoir accompli une partie ou l'entier trajet. Citons, **Paolo Coelho**, **Alix de Saint-André**, **David Lodge**...

Deux parcours bien différents mais que beaucoup ont réunis, notamment **Emmanuel Gehrig** dans son article paru dans *Le Temps* qui les met sous la houlette de **Nicolas Bouvier**.

D'autres récits sur des randonnées proches ou lointaines (citons par exemple **Jean-Louis Hue**: *L'apprentissage de la marche*) mais aussi des guides pratiques (comme *Le guide des randonnées en*

famille) sont sur les rayons de la bibliothèque et prêts à rejoindre les sacs à dos!

Les lectures de vacances retenues par la Bibliothèque sont nombreuses et de tout type. La vitrine estivale sera consacrée plus particulièrement à celles destinées à la jeunesse.

Mais prenez bien garde car les bibliothécaires aiment aussi les randonnées et, comme chaque année, le Bibliothèque fermera... En raison de la Fête Nationale, ce sera à partir du **jeudi 1er août**. Elle rouvrira le **lundi 26 août**, jour de la rentrée scolaire. Avant cette fermeture estivale vous pourrez «faire le plein» de romans, documentaires, CD, DVD, livres sonores...

Aide individuelle au logement

En janvier 2011, la Commune de Lutry a introduit une aide financière directe destinée aux personnes seules, couples sans enfants, couples avec enfants et familles monoparentales qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins, mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus.

Critères déterminants pour l'octroi de l'aide individuelle au logement: être domicilié légalement à Lutry depuis trois ans au moins, ou y avoir vécu plus de dix ans avant d'avoir atteint la majorité; ne pas être au bénéfice d'une aide comprenant déjà une contribution au loyer (RI/PC).

Pour de plus amples informations sur l'aide individuelle au logement, merci de consulter le site internet de la Commune de Lutry www.lutry.ch, ou de vous adresser au Greffe municipal, au tél. 021 796 21 21.

Murs de soutènement de la bretelle de Corsy

L'OFROU a engagé des travaux de sécurisation des murs de soutènement Nord de la bretelle autoroutière de Corsy. Ces travaux, qui ont commencé ce printemps 2013, dureront deux fois 8 mois avec une pause hivernale intercalée. Pendant ces travaux, la sortie en direction de Belmont de

cette bretelle autoroutière restera fermée aux automobilistes venant de Vevey.

Toute la circulation est déviée sur la sortie Lutry. La gestion du trafic au carrefour de sortie est réalisée par des feux tricolores. La fin de ces travaux de sécurisation est prévue pour l'automne 2014.



Commune de Lutry Votations et élections

Lors de sa séance du 23 mars 2013, la Municipalité a décidé, après examen du vœu émis en séance du Conseil communal, de regrouper toutes les opérations liées aux votations et élections au sein du Château.

Dès lors, nous vous prions de prendre note du:

**Transfert du bureau de vote
du Collège du Grand-Pont
au Château – Salle Mafli
dès le scrutin du 22 sept. 2013**

Avant la construction du quai, le côté lac des maisons de la Grand-Rue présentait un caractère utilitaire, abritant jardins potagers, poulaillers, voire même quelques boîtions. On peut d'ailleurs encore remarquer que les façades côté rue sont plus belles que celles côté lac. Ce n'est qu'après l'achèvement du quai que les rives de Lutry devinrent attractives.

Le désir d'améliorer les abords immédiats du lac s'exprime dès 1841, date d'une pétition des propriétaires riverains demandant la construction d'un quai entre la jetée orientale du port et le quartier de Friorte. Puis en 1852 est émise l'idée d'établir un quai sur la place située à l'est du port. En 1859, la Municipalité s'adresse à l'architecte Georges Krieg alors attaché à la réalisation du quai d'Ouchy. Ce dernier présente plans et devis en 1861. La Municipalité ne prend pas de décision précise. Quelques barques de pierres sont déversées.

En 1863, la Municipalité se décide enfin à suivre les plans de Georges Krieg, de sorte qu'en 1871 le premier tronçon de mur de quai et la plantation de quelques arbres sont envisagés.

Dès lors chaque année voit la construction d'un segment de mur.

En 1885 la question d'un débouché oriental du quai sur la route cantonale est à l'ordre du jour, envisagé comme promenade mais aussi comme communication avec la gare. La nouvelle voie, dessinée par le commissaire arpenteur Charles Blanc, est réalisée en 1886-1887.

Il n'en va pas de même avec les aménagements de surface des «finitions» dont la carence est relevée en 1892. Ces travaux sont ajournés faute d'argent.

Les abords occidentaux sont délaissés bien que la commune possède une «concession de grève» pour l'établissement d'un quai, soit une promenade publique du port à la Place du Grand-Pont. En 1897, la Municipalité propose un nouveau plan qui tient compte de la reconstruction de l'hôtel de ville et du rélargissement du quai au droit de ce dernier pour qu'il n'y ait plus «qu'un seul quai bien suivi et suffisamment spacieux dont le nouvel hôtel de ville ferait le plus bel ornement».

Le quai occidental projeté est large de 25 mètres. Il est jugé trop vaste par certains qui sont d'avis «qu'il y a lieu de laisser toujours un peu de grève, soit pour l'abordage des bateaux, place de lessive, etc.» rappelant ainsi le rôle utilitaire du lac. Sur le nouvel acte de concession, daté du 15 novembre 1902, il est spécifié qu'«à l'exception de pavillons, kiosques, abri pour voyageurs, aucune construction ne pourra être élevée (...) sur la zone réservée en partie pour le quai».

L'enrochement et le remblayage progressent barquée par barquée; ce n'est qu'en novembre 1905 qu'est déposé un projet complet de quai dessiné par l'architecte Louis Buche pour permettre de commencer ou de continuer la construction d'un mur de quai, dont il est encore question en 1916. De nombreuses années seront nécessaires pour



Vue de l'est de Lutry, avant 1792, peintre inconnu, tableau acquis récemment par la Commune.

mener à terme ce projet; décidé en 1926, l'achèvement du quai ne sera finalement réalisé qu'en 1932 par l'aménagement de la surface en «Jardin Anglais».

Tiré du livre

«Lutry, Arts et Monuments, tome 2» édité par la Commune de Lutry en 1991



98e anniversaire

Joyeux Anniversaire

Les «Amis de Mafli» se sont réunis le 4 mai au Caveau Mafli pour fêter le 98e anniversaire du peintre Walter Mafli.

Association du Vieux Lavaux

Assemblée générale de l'AVL à Lutry

Louis-Daniel Perret honoré en ses terres

Le prix de l'Association du Vieux Lavaux (AVL) a été remis à Louis-Daniel Perret, à l'occasion de l'assemblée générale de l'AVL, au Château de Lutry.

Jacques-André Conne, Syndic de Lutry, a souhaité la bienvenue aux membres de l'Association du Vieux Lavaux (AVL), accueillis pour leur assemblée générale dans la Salle du Conseil communal au Château de Lutry, samedi 20 avril 2013.

Au cours de la partie statutaire de l'assemblée, une somme de CHF 7'000.- a été octroyée pour aider à la restauration du carrousel du Petit Jacques, un patrimoine bien connu des habitants de Lavaux, et maintenu «vivant» par un groupe de bénévoles. Rappelons que l'AVL a principalement pour but de sauvegarder et de faire connaître les richesses du passé de la région de Lavaux.

Le Prix Vieux Lavaux 2013 a ensuite été décerné à Louis-Daniel Perret, Lutrien de souche, pour sa contribution significative à la connaissance de l'histoire de Lavaux, en particulier celle de Lutry. L.-D. Perret a notamment écrit *Lutry sous le régime bernois* (2000) et *Histoire de Lutry et des Lutriens 1799-1918* (2011).

Louis-Daniel Perret a alors présenté les divers chantiers qu'il a ouverts pour rédiger un troisième ouvrage sur sa commune. Infatigablement, minutieusement et non sans appétit, il établit notamment de front les généalogies des familles établies à Lutry et la liste des propriétaires successifs de chaque maison du bourg, parfois jusque vers 1400!

Pour clore la manifestation, une sympathique verrée offerte par la Commune de Lutry a réjoui les participants, dans le Caveau Mafli.

Jean-Gabriel Linder



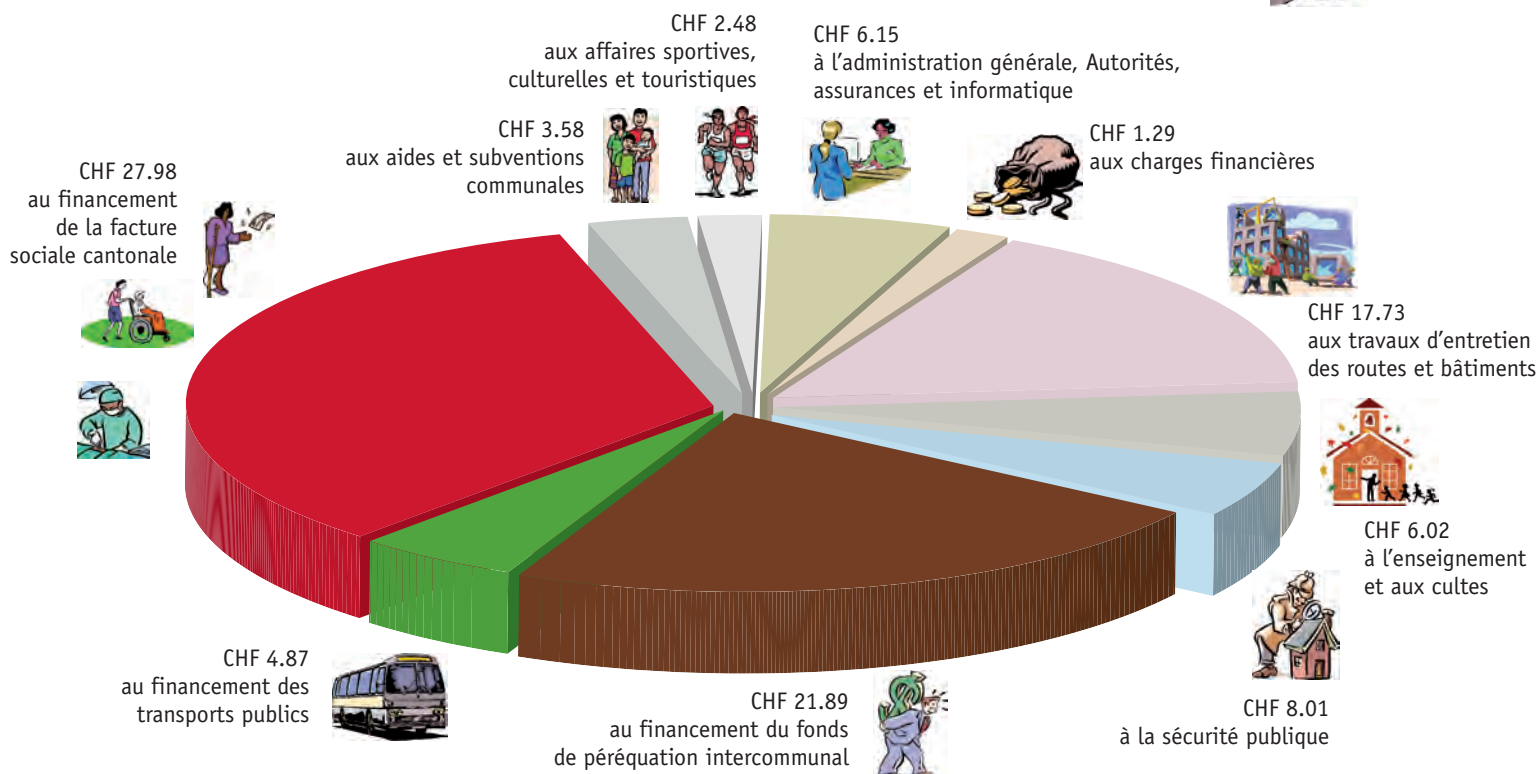
ETAT DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT

COMPTES 2011		Bourse communale	COMPTES 2012	
Charges	Revenus	Directions	Charges	Revenus
7'255'315	1'343'130	1. Administration générale	7'331'157	1'423'655
3'218'823	1'085'839	Autorités, administration	3'368'685	1'184'001
673'005	93'443	Affaires culturelles, loisirs	833'329	82'919
465'997	92'739	Sports	462'762	86'482
2'897'489	71'109	Transports publics	2'666'381	70'254
13'958'317	50'083'235	2. Finances	12'734'518	56'292'271
370'868	-	Contentieux	300	-
948'489	43'035'209	Impôts	1'075'526	50'263'587
12'638'959	7'048'026	Service financier	11'658'692	6'028'685
1'423'452	1'949'998	3. Domaines et bâtiments	1'498'849	1'927'851
617'566	225'692	Forêts	648'821	286'036
517'557	498'540	Vignes	496'124	394'289
288'329	1'225'766	Bâtiments, terrains	353'904	1'247'526
7'783'996	3'116'182	4. Travaux	8'202'284	2'950'470
3'798'549	140'181	Administration technique	4'037'824	194'940
1'158'512	840'352	Routes	1'264'974	880'772
495'898	128'812	Parcs, cimetières, port	476'960	160'762
1'453'331	111'225	Ordures ménagères	1'476'903	101'694
877'706	1'895'611	Egouts, épuration	945'623	1'612'302
4'501'778	469'981	5. Instruction publique & cultes	3'938'760	502'365
1'555'624	325'046	Administration	1'520'637	342'020
336'423	12'859	Enseignement primaire	358'905	12'802
973'921	10'957	Enseignement secondaire	1'008'824	28'828
474'442	1'238	Enseign. spécialisé, serv. médicaux	26'499	-
997'713	103'810	Divers	848'238	100'644
163'655	16'072	Temples et cultes	176'196	18'072
2'887'662	1'071'491	6. Police	4'384'067	439'877
2'450'917	854'179	Corps de police	3'912'125	217'600
238'914	53'000	Service du feu	261'047	52'000
197'831	164'312	Protection civile	210'895	170'277
19'706'686	2'751'250	7. Sécurité sociale	16'611'983	6'704
818'407	-	Service social, logement	935'161	-
17'929'424	2'748'500	Prévoyance sociale	14'655'244	-
958'855	2'750	Santé publique	1'021'578	6'704
57'517'206	60'785'266	Total charges et revenus	54'701'618	63'543'193
2'041'549	-	Attr./prélèvements aux fonds d'amort.	1'948'826	-
1'222'907	-	de réserves	6'809'821	-
3'603	-	Excédent de recettes/dépenses	82'928	-
60'785'266	60'785'266	Total général	63'543'193	63'543'193

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2012

	Crédits votés	Dépenses 2012	Dépenses engagées au 31.12.12
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2'659'707		
Remplacement de la chaudière du Château	58'000	43'950	43'950
Inst. système d'extinction automatique pour les archives	45'000	39'438	39'438
Publication 4e volume historique sur Lutry	226'000	4'448	216'793
Rempl. de l'agencement de cuisine du bâtiment du sauvetage	65'000	4'223	4'223
Remplacement du système d'information sur le territoire (SIT)	150'000	35'198	35'198
Installation de 2 silos à sel en bois	200'000	189'355	220'960
Remplacement du système de fermeture des portes à la Voirie	99'000	98'609	98'609
Assainissement Rte de Savigny et création d'un trottoir	518'000	5'291	279'153
Amén. sens de circulation Crochet-Savuit + création trottoir	2'600'000	381'156	432'447
Crédit d'étude pour l'aménagement de la RC 780	500'000	198'896	219'685
Aménagement d'un giratoire au carrefour du Landar	334'000	33'555	33'555
Assainissement Rte de la Petite-Corniche, terminus du bus	430'000	255'995	255'995
Elarg. partiel de la chaussée lors de constructions privées	65'000	56'965	56'965
Renouvellement des revêtement bitumineux	230'000	73'063	62'082
Installation de feux - Rte de La Conversion- arrêt Colline	80'000	77'026	77'026
Rempl. et mise en séparatif de divers collecteurs EU+ EC	673'000	324'968	605'385
Vallon de la Lutrive, soins culturaux	120'000	27'798	27'978
Collège du Grand-Pont, sécurisation issues de secours	55'000	10'787	40'265
Collège du Grand-Pont, inst. de panneaux photovoltaïques	185'000	149'275	149'275
Collège du Grand-Pont, réaménagement cour école enfantine	295'000	263'897	263'897
Pavillon du Grand-Pont, assainissement après incendie	240'000	246'427	246'427
Collège de Corsy, mise en conformité détection incendie	30'000	19'409	25'309
Collège d'Escherins, création d'une kitchenette	60'000	53'690	53'690
SDIS Lutry-Paudex - remplacement fourgon matériel	200'000	46'561	198'561
Autres dépenses	1'433'000	19'730	1'185'999
PATRIMOINE FINANCIER	763'832		
Prêts accordés à la Sté d'exploitation du Rivage SA	1'900'000	300'000	1'100'000
Prêt accordé à l'Association Police Lavaux (APOL)	250'000	250'000	250'000
Prêt acc. à l'Unité d'Accueil Petite Enfance (UAPE) du Bourg	180'000	180'000	180'000
<i>Hôtel et Restaurant «du Rivage»</i>			
- réfection des chambres + accès handicapés	1'100'000	10'676	1'090'282
- éclairage de sécurité	100'000	8'617	8'617
Bat. des Halles-Gd-Rue 26 - travaux de rénovation générale	1'817'000	14'540	1'250'407
Total général des dépenses d'investissements	3'423'539		

EN 2012, CHAQUE FOIS QUE LA COMMUNE A DÉPENSÉ CHF 100.-, ELLE EN A CONSACRÉ:



Couleurs vives: Contributions à des charges cantonales sur lesquelles la Municipalité n'a aucun moyen d'action (CHF 55.-).
 Couleurs claires: Dépenses communales de fonctionnement et subventions découlant de décisions communales (CHF 45.-).

Alors que le budget 2012 prévoyait un déficit de Fr. 3.262 millions, les comptes 2012 présentent un bénéfice de Fr. 6.342 millions après amortissements et réserves obligatoires.

Cet excellent résultat s'explique notamment par :

- des recettes fiscales plus importantes que prévues à hauteur de Fr. 4'600'000.-.
- une diminution des charges péréquatives résultant d'une rétrocession de fonds de péréquation 2011 pour Fr. 2'839'000.-.
- des économies réalisées sur les coûts nets de l'APOL pour Fr. 222'000.-.
- des économies réalisées sur les achats de marchandises et les coûts d'entretien des routes et des bâtiments pour Fr. 794'000.-.

- des économies réalisées sur les aides et subventions communales Fr. 918'000.-.

On observe pour l'année 2012, que les acomptes des personnes physiques sont inférieurs aux estimations budgétaires ; mais que les taxations définitives traitées pendant cette année ont permis d'encaisser près de 7.7 millions d'impôts supplémentaires par rapport aux acomptes facturés contre 3 millions prévus au budget.

Cependant, au vu des acomptes des personnes physiques 2012 inférieurs au budget et du résultat moyen des taxations 2011 traitées en 2012, la progression des recettes fiscales pour les exercices à venir reste très difficile à estimer. Les futurs décomptes de la recette d'impôts permettront de

savoir si les acomptes 2011 et 2012 ont été sous-estimés ou s'il s'agit d'un réel ralentissement de la conjoncture économique.

Compte tenu du bon résultat de cet exercice, la Municipalité a décidé d'allouer plus de 6 millions à divers fonds de réserve, dont 4 millions au fonds de réserve pour investissements futurs. Le solde de ce fonds s'élève au 31 décembre 2012 à près de 30 millions, permettant ainsi à la Commune d'investir dans des projets importants pour l'avenir sans avoir recours à des emprunts dans l'immédiat.

La bande dessinée s'invite à Lutry...

Chers lutriennes, Chers lutriens,

A environ 3 mois de l'ouverture de la plus importante manifestation de notre Commune, il est temps pour moi de prendre ma plume afin de dessiner... les futurs contours de la 67e édition de la Fête des vendanges, agendée les 27, 28 et 29 septembre 2013.

Cependant cet exercice reste toujours périlleux... au vu du nombre d'incertitudes encore présentes dans les différents plannings des responsables... mais «quand faut y aller... faut y aller!»

Cette année c'est une balade dans le monde de la bande dessinée qui vous sera proposée durant tout le week-end, puisque la 67e a été baptisée «LA BD DÉFILE». Pour les plus anciens d'entre nous, il sera possible de revivre avec nostalgie l'histoire des héros qui ont bercé notre enfance. Pour les plus jeunes, côtoyer les stars d'aujourd'hui sera désormais un rêve qui deviendra réalité.

La grande nouveauté de cette édition sera le réaménagement complet de la place des Halles (si si!), que nous voulons plus aérée et plus accueillante. Ce chantier sera sous la houlette de notre

nouveau membre du comité, Steve «klark» Rickli, qui, avec son équipe, nous en mettra plein la vue j'en suis sûr.

Fred «-1/4» Mingard et ses programmeurs nous promettent une nouvelle fois de nous surprendre avec une programmation live de haut vol... un voyage entre jazz et chanson française agrémentée d'une pointe de latino... Il se murmure même que 3 scènes seront aménagées... à suivre...

Auréli Wohlhaus et le groupe communication ont, eux, décidé de repartir sur le concept d'un verre à pied frappé uniquement pour l'occasion... tout ceci vous sera expliqué dans le livret de fête qui paraîtra prochainement. Le site internet est en train de faire peau neuve et méritera votre visite à coup sûr.

Fab «La bombe» et ses acolytes, c'est les caveaux et la boisson et autant le dire tout de suite, on va pas être déçus! Aux dernières nouvelles, nos amis saoudiens, pour leur grand retour, ont décidé de nous faire voyager cette fois-ci du côté... de la Russie! Un nouvel espace lounge est également dans les tiroirs et n'attend que de sortir...

Quant au soussigné, «Le Pé», je me fais un plaisir de diriger une équipe fantastique, toujours motivée et qui s'investit pleinement dans cette magnifique aventure qu'est la Fête des vendanges de Lutry, dans la joie et la rigolade entouré de nombreux bénévoles qui ne sont pas cités dans ce premier billet mais qui méritent également toutes les louanges.

Je tiens également à vous annoncer que pour moi, cette édition sera la dernière à la tête de la Fête après 4 ans de présidence... alors avis aux amateurs!

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui croient en notre projet et en notre travail, par quelque forme de soutien qui soit.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs messages et me réjouis de vous rencontrer... à la FDV!

Alexandre Crisinel
Président FDV 2013



COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE

Jeu. 1er août 2013 - LUTRY

PROGRAMME

De 20 h 30 à 20 h 45 • Sonnerie des cloches

Le cortège se déplacera comme chaque année, de la place du Temple à la place des Halles, avec drapeaux et flambeaux allumés.

Formation du cortège à la place du Temple à 21 h 00 - Manifestation à la place des Halles dès 21 h 30

Ouverture de la partie officielle

Par M. Claude Rappaz, Président de l'Union des Sociétés locales

Lecture du pacte de 1291

Fanfare de la mini Riviera

Allocution de M. Jacques-André Conne, Syndic

Fanfare de la mini Riviera

Message de M. Jean-Marc Spothelfer, pasteur

Fanfare de la mini Riviera

Cantique suisse

Feu traditionnel sur le lac

Feu d'artifice sur le port

Verre de l'amitié au tonneau, offert par la Commune de Lutry

La suite de la fête se déroulera sous la cantine du sauvetage. La manifestation aura lieu par n'importe quel temps

Municipalité et Union des sociétés locales de Lutry

Par égard pour les orateurs et les productions des sociétés locales et compte tenu du danger que cela représente pour les participants, l'usage des fusées, pétards et autres engins analogues est interdit pendant la manifestation.

Paroisse catholique Lutry-Paudex



Familles en fête lors de la Première Communion

Les enfants de 4e des paroisses de Lutry et Cully ont reçu pour la première fois la communion le dimanche 5 mai à l'église Notre Dame de Cully. Nous partageons la joie de Tiago Antunes Janeiro, Anthony et Maureen Belin, Alexandre Bonardi, Vincent Bourrelly, Alessandro Celli, Ambre Cuendet, Raphaël Despraz, Alessia Erra, Raffaele Figliola, Nicolas Fiora Del Fabro Bonvin, Anaïs

Fuchs, Alex Guede Ledo, Romain Lavanchy, Alex L'Hermite, Ashley Lideo, Luca Londei, Mathias Noël, Valentina Peixoto da Rocha, Lara et Nathan Peterhans, Océane Pinheiro Ly, Chiara Pizzillo, Romain Poncioni, Loan Richoz, Yara Som, Allan Stegmann, Letizia Ugolini, Alyssa Viand, Stessi Vieira Bras, Diana Zas Mota.

Au nom des enfants et de leurs familles, nous exprimons notre plus vive gratitude aux catéchistes qui ont entouré ces enfants tout au long de l'année et lors de la retraite de Première Communion les vendredi 3 et samedi 4 mai.

Horaire d'été en semaine

La belle saison s'annonce, invitation à nous déplacer pour participer à l'Eucharistie dans notre Unité pastorale en juillet/août:

- A Lutry, le mercredi, jeudi et vendredi à 09 h 00.
- A Pully, le mercredi et vendredi à 09 h 00.
- Au St-Rédempteur, le mardi et jeudi à 09 h 00.

Le samedi et le dimanche messe aux horaires habituels:

- A Cully, le dimanche à 09 h 30.
- A Lutry, le samedi à 18 h 00 et le dimanche à 11 h 00.

- A Pully, le samedi à 18 h 00 et le dimanche à 09 h 45.
- Au St-Rédempteur à Lausanne, le dimanche à 11 h 15.

Prêtre remplaçant

Nous nous réjouissons de retrouver du 15 juillet au 15 août l'abbé Ignace Pagnan. Ce prêtre ami assurera le ministère durant un mois.

Comme chaque année, nous comptons sur les paroissiens pour lui réserver un accueil chaleureux!

Reprise du catéchisme

Les rencontres de catéchisme reprendront la semaine du 9 septembre.

L'inscription pour les rencontres a eu lieu le 26 juin à la cure.

Si vous n'avez pas reçu d'informations et que vous souhaitez que votre enfant suive un parcours catéchétique, vous pouvez contacter:

le bureau de la catéchèse au 021 331 29 11,

Mme Marie-Paule Scheder,
marie-paule.scheder@cath-vd.ch

ou au 021 331 29 12, Mme Catherine Lambercy,
catherine.lambercy@cath-vd.ch

Paroisse protestante de Belmont-Lutry

L'équipe ministérielle se complète d'une diacre

De par le passage du pasteur Jean-Marc Spothelfer à un poste régional dans le domaine du catéchisme dès la rentrée d'été, un mi-temps se libère, qui sera immédiatement repourvu par une diacre expérimentée, Mme **Catherine Chapuis Lang**. Elle se verra confier le domaine du culte de l'enfance, des visites, notamment auprès de paroissiens âgés, et prendra son tour pour les semaines de garde (lire son interview dans le journal Bonne Nouvelle.)

Les «Cultes en lumière»: un succès!

Depuis le début de cette année, quatre «Cultes en lumière» ont été proposés. Ces célébrations ont rassemblé des enfants, jeunes, adultes de toutes les générations. Beaucoup y ont vécu une expérience positive. L'engagement d'une équipe d'animation. Le soin donné à la liturgie, simplifiée dans son expression. L'attention portée à la musique qui faisait place à des choristes, des instruments divers. La prédication à deux voix et sur un thème de vie qui, selon les dires d'une participante, «dit l'essentiel autrement». Le soin donné à l'aménagement du Temple de Lutry, avec des oriflammes orange, des bougies. Un moment convivial dans le temple à l'issue du culte. Une heure – dimanche à 19 h 30 – qui ne concurrence pas les projets du week-end. Tout cela nous a valu un rajeunissement important de l'assemblée, le plaisir



de voir arriver des familles, des jeunes, en plus de nos fidèles. Nous souhaitons continuer sur cette voie et proposer quatre nouveaux rendez-vous, de septembre à la fin de l'année, toujours le premier dimanche du mois. Le prochain rendez-vous sera le **1er septembre à 19 h 30** au Temple de Lutry. Vous n'êtes pas encore venu? C'est le moment de découvrir!

Consécration du pasteur Corbaz

Benjamin Corbaz, jusqu'ici pasteur suffragant dans la paroisse de Belmont-Lutry et chargé du

catéchisme dans notre région, vient de réussir ses examens de consécration. On peut se réjouir de poursuivre une belle collaboration avec lui! Profitons pour annoncer que sa consécration aura lieu en fin d'été à la Cathédrale de Lausanne. Désormais placé au premier samedi de septembre, le culte de consécration aura lieu **samedi 7 septembre à 17 h 00**. La «JEEERV», Journée annuelle de notre Eglise, sera centrée cette fois sur le thème de la vocation, avec de nombreux stands autour de la cathédrale de 10 h 00 à 20 h 00 (<http://j.eerv.ch/>).

Absences des ministres

Le pasteur J.-M. Spothelfer sera en vacances du 8 au 28 juillet et du 19 au 25 août. Le pasteur B. Corbaz sera en camp du 6 au 13 juillet et en vacances du 21 juillet au 4 août, puis en camp du 12 au 15 août et en formation du 19 au 24 août. Le pasteur Lipp sera en vacances du 3 au 18 août et en formation du 26 au 30 août. Le pasteur C.-D. Rapin sera en vacances du 26 août au 15 septembre.

A l'agenda

L'horaire des cultes est publié sur le site paroissial sur internet, dans le mensuel de l'Eglise «Bonne Nouvelle» et dans le quotidien «24 Heures».

Dimanche 22 septembre Culte (10 h 00 à Lutry) et fête de l'offrande, avec apéritif dînatoire.



Adresses utiles

No d'urgence du pasteur de garde: 079 393 3000

Secrétariat paroissial: Place du Temple 3, 1095 Lutry, tél. 021 792 11 57

Présidente du Conseil paroissial: Mme Françoise Christinat (079 406 47 58)

- Pasteur Benjamin Corbaz, Chemin de la Péraulaz 41, 1093 La Conversion, tél. 021 331 56 48
- Pasteur Jean-Baptiste Lipp, Chemin de la Cure 5, 1092 Belmont, tél. 021 331 57 31
- Pasteur Claire-Dominique Rapin, Place du Temple 2, 1095 Lutry, tél. 021 331 58 77
- Pasteur Jean-Marc Spothelfer, Place du Temple 3, 1095 Lutry, tél. 021 331 58 78

Site sur internet: <http://paroisse-protestante.lutry.ch>

Caisse de la paroisse: CCP 17-627092-9 (ou par carte de crédit via le site internet paroissial)

PÉTANQUE DE LA CONVERSION

Tout se passe bien du côté de la Pétanque de La Conversion. La saison 2013 a débuté par les nettoyage de printemps ainsi que quelques travaux d'aménagements nécessaires. Pour ce qui est de notre sport favori à proprement dit, le «Tournoi d'Ouverture» a eu lieu le dimanche 26 mai avec la présence de 20 équipes doublette. Quel plaisir de pouvoir à nouveau pointer, tirer et mesurer sur l'un de nos 10 terrains que comporte notre boulo-drome, tout en sachant que ce n'est que le début de la saison.

En effet, l'agenda de la saison 2013 propose diverses manifestations (7 tournois, un loto et un match aux cartes):

16 juin	Tournoi Germaine (doublette)
28 juillet	Tournoi du 1er août (doublette)
17 août	Tournoi des Frangins (doublette)
15 septembre	Tournoi des Jeunes (doublette)
20 octobre	Tournoi le Sanglier du Comité (triplette)
30 novembre	5e match aux cartes
14 décembre	Coupe de Noël (doublette)

Notre club compte plus de 70 membres cotisants qui participent activement aux manifestations internes et qui représentent fièrement notre club lors de divers tournois à l'extérieur.

Nous vous rappelons que les entraînements ont lieu tous les jeudis soir sur nos terrains et que tout le monde est le bienvenu pour venir lancer quelques boules.

Vous pouvez également suivre nos aventures sur notre page Facebook ainsi que sur notre site internet www.petanque-la-conversion.ch

Avec nos salutations sportives.

Fabien Rohrbach
Président



Le comité 2013 avec de gauche à droite: Denis Addor (Vice-Président), Jean-Paul Scheibler (Caissier), Jonathan Schaefer (Logistique), Fabien Rohrbach (Président) et Pierre Crisinel (Consultant).

LUTRY-LAVAUZ VOLLEYBALL

Double champion vaudois

Lutry-Lavaux a vécu une belle saison. En plus de la brillante victoire de la LNA dans le tour des playouts, deux équipes ont remporté le titre de champions vaudois.

La deuxième ligue masculine (M2)

Pour la troisième saison consécutive, la deuxième équipe du club a gagné son championnat. Elle n'aura commis qu'un seul faux pas au cours des 18 matches de championnat. Une défaite, nette (0-3) contre Ecublens. Finalement, elle termine avec une très confortable avance de 8 points sur les seconds (Ecublens) et 15 sur les troisièmes (Bussigny), synonyme de promotion en 1re ligue nationale.

L'équipe est formée d'un noyau stable de jeunes joueurs entraînés par l'infatigable Thomas Fleischer. Le premier tour a vu une amélioration

de la cohésion du groupe et quelques magnifiques matches contre Ecublens notamment. Les joueurs ont connu quelques frayeurs en début d'année. La pause de Noël conjuguée à la période d'exams des étudiants a été néfaste pour les automatismes et certains matches ont été gagnés dans la souffrance contre des adversaires qui étaient motivés de sentir la victoire à leur portée.

La saison prochaine, quelques renforts venus de LNA compléteront l'effectif et amèneront l'expérience nécessaire du jeu de niveau national.



Derrière: Sophie Wallner, Victoria Monod, Joëlle Keller, Virginie Cauderay et Annaëlle Cobo. Devant: Aude Samonini, Ludivine Ketterer, Kelly Billiaert, Aline Chacon, Gilles Chardonnens (E). Manquant: Estelle Borgeaud et Juliette Severino.

Les juniors féminins (M19F2)

Le vendredi 3 mai, lors d'un match de barrage à haut risque contre le VBC La Côte, les juniors M19 filles du VBC Lutry-Lavaux ont obtenu le titre de championnes vaudoises.

Et le suspense fut au rendez-vous comme ont pu le constater les nombreux parents et supporters présents.

Après les deux premiers sets largement dominés par le VBC La Côte, on ne donnait pas cher des chances des lutryennes de remporter le titre. En effet, nos filles passaient complètement à côté de leur match et multipliaient les fautes directes. Un petit sursaut d'orgueil à la fin du deuxième set laissait entrevoir un peu d'espoir, ce qui se concrétisa au troisième set que Lutry remporta haut la main.

Mais au quatrième set l'équipe retomba dans ses travers et on se retrouva à 24-20 et quatre balles de match en faveur de La Côte.

Que se passa-t-il alors dans la tête des joueuses de La Côte, la peur de gagner ou une trop grande suffisance? Toujours est-il qu'elles ratèrent la balle de match sur leur service et qu'ensuite commença la remontée fantastique. Des services gagnants, plus aucune erreur, une confiance à toute épreuve et Lutry en pleine euphorie remporte ce set de tous les dangers sur le score de 26-24.

Le 5e set ne fut qu'une formalité. Il n'y avait plus qu'une équipe sur le terrain, Lutry.

Le score fut sans appel, 15-8, même s'il fallut 4 balles de match pour conclure.

Bravo à ces filles qui, l'année passée, évoluaient encore en M17F!

ÉCOLE DE VOILE

Stages d'été au club nautique de Lutry pour vos enfants!

Lors des stages d'été, Pascal enseigne la voile de manière ludique.

Les objectifs pédagogiques de ces stages sont:

- Découvrir la voile en prenant du plaisir.
- Apprendre les éléments suivants: les allures, développer la confiance.
- Respecter les consignes de sécurité et du matériel.

- Vivre dans une ambiance de groupe.
- Découvrir et respecter tout l'environnement lacustre.

Lors de leur journée de stage, les enfants vont aussi bien faire de la théorie que de la pratique, tout en participant aux activités du club nautique: préparer les bateaux et les mettre à l'eau, naviguer, analyser la navigation, ranger le matériel, bricoler, se baigner. Ils peuvent ainsi s'épanouir dans un environnement sportif et convivial!

A chacun son stage!

Il existe trois types de stages:

- «Jardin d'Éole» de 09h00 à 17h00 pour les enfants de 6 à 13 ans.
- «Voile découverte» de 13h30 à 16h00 pour les enfants de 6 à 16 ans.
- «Dériveur catamaran» de 16h00 à 18h00 pour les ados et parents.

Les enseignements ont lieu sur les supports suivants en fonction du niveau et de la taille des enfants: Optimist, Laser, 420 et Hobby.

Attention, le nombre de places est limité!

Pour vous inscrire, veuillez contacter Pascal à ecoledevoile@cnlutry.ch - www.cnlutry.ch ou au 076 384 00 09.



TENNIS CLUB LUTRY



TENNIS CLUB LUTRY

Afin de pouvoir vous dépenser cet été, le Tennis Club Lutry vous invite:

à son fameux tournoi des Singes qui aura lieu du 24 juillet au 3 août 2013.

Vous pouvez vous inscrire dans les tableaux suivants jusqu'au samedi 20 juillet sur www.swiss-tennis.ch.

- Simple Homme R1-R3, R4-R6, R7-R9 (qualification dans les tableaux supérieurs)
- Simple Dame R3-R9 progressif
- Jeunes Seniors R3-R6, R7-R9 (qualification dans les tableaux supérieurs)
- Seniors R4-R9

Afin de satisfaire toutes les catégories d'âges, sachez que le tournoi des Singes sera précédé d'un tournoi juniors:

Le Monkey Juniors Trophy qui aura lieu du 15 au 20 juillet 2013.

Ce tournoi est très apprécié des joueurs de la région et a accueilli plus de 200 participants pour sa dernière édition. Malgré la compétition, l'ambiance détendue est propice à d'agréables soirées estivales. Nous espérons donc vous retrouver nombreux cette année aussi.

N'oublions pas les spectateurs, sans qui l'atmosphère ne serait pas la même et qui sont par conséquent, toujours les bienvenus. Du beau tennis sera au rendez-vous, n'en doutez pas!

Le comité du TC Lutry

Promotions... et de 3 au FC Lutry!

L'adage «Jamais deux sans trois» s'est vérifié en cette fin de saison au FC Lutry.

Après l'ascension de la première équipe en 2e ligue interrégionale il y a deux ans, celle de la deuxième équipe en 3e ligue l'année passée, voici notre 3e garniture d'actifs qui se voient promu en 4e ligue, bravo à eux!

Tout va bien également au niveau des équipes de juniors puisqu'à l'heure de la remise de ce texte, les juniors A sont à un match d'une promotion en Coca League, A inter, soit le gratin des équipes de juniors A du canton.

Les juniors B jouent le titre de champion de groupe, dernier match le vendredi 14 juin.

Les juniors C sont également à un match du tournoi Stéphane Chapuisat qui a lieu à Lausanne fin juin réunissant les 8 meilleures équipes de l'élite vaudoise et ont été finalistes malheureux de la coupe Vaudoise. Nos équipes du football à 9 joueurs ou 7 joueurs se sont également tous bien comportés dans leurs différentes catégories.

A noter, cerise sur le gâteau, que nos seniors se sont qualifiés pour les finales vaudoises réunissant les quatre meilleures équipes du canton.

On peut donc, sans fanfaronnerie aucune, qualifier cette saison 2012/2013 d'excellente au niveau des résultats sportifs. Un grand bravo à tous.

Si le tournoi Graines de foot a malheureusement dû être annulé cette année pour cause de météo exécutable, le footon du dimanche 9 juin a vu un grand nombre de juniors se plier aux exercices prévus par les joueurs de l'équipe fanion afin de récolter quelques sous pour la section juniors. Plus de 350 saucisses ont été ensuite offertes par le club aux enfants et aux parents qui les accompagnaient.

Du côté des manifestations extra-sportives, la Revue «Lutry-Express» a été un grand succès, avec deux soirées à guichet fermé. Le comité bûche déjà sur la 99e revue pour l'année prochaine mais surtout pour la 100e qui aura lieu en 2015 et qui devrait connaître quelques changements afin de marquer cet anniversaire qui fait de notre Revue la plus ancienne de Suisse.

Nous vous donnons rendez-vous au bord du terrain fin juillet pour la reprise des matches amicaux de la 1re équipe puis pour le championnat dès mi-août. Vous trouverez tous renseignements sur <http://football.lutry.ch>



LA RIVERAINE

Le 21 avril dernier s'est déroulé le Master d'après à Clarens. 6 jeunes gymnastes de La Riveraine de la catégorie C1 ont pris part à cette compétition et 3 d'entre elles ont reçu une distinction. Dans la catégorie C2, 2 filles ont également obtenu une distinction.

Les 21 et 22 mai, ce sont plus de 1000 gymnastes qui se sont retrouvées à Burier, également pour un Master. Nos gymnastes des catégories C1, C2, C4 et C5 ont concouru et la gymnaste de la catégorie C2 a obtenu une distinction.



Un tout grand BRAVO à ces jeunes filles qui semaine après semaine s'entraînent assidûment. Toutes nos félicitations également à nos monitrices; leur investissement est ici récompensé. Des gymnastes ont également participé aux 20 km de Lausanne dans différentes catégories ceci malgré une météo maussade!

Cette année, notre course d'un jour a eu lieu le 8 juin, vous en saurez plus dans la prochaine édition de l'Echomunal.

Les cours pour enfants reprendront le 2 septembre prochain quant aux cours adultes, ils reprendront le 26 août.

Des places seront disponibles dans les cours «parents-enfants» du mardi à la salle du Grand-Pont à 16h00.

A la fin de l'année scolaire, deux moniteurs cesseront leur activité. Il s'agit de Maryline Belet, qui fut tout d'abord monitrice du groupe parents-enfants puis monitrice infantine. Le comité tient à remercier Maryline sincèrement pour toutes ces années d'engagement auprès de nos jeunes gymnastes et toute notre gratitude pour s'être investie pendant presque 20 ans à la Riveraine! Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de deux monitrices pour le groupe infantine, il s'agit de Mmes Ulla Hollmann Schneider et Tamara Janser qui se réjouissent de retrouver vos enfants à la rentrée.

Du côté de l'athlétisme, c'est Thierry Pellaton qui cesse son activité au sein de notre société. Thierry s'est également engagé durant de longues années au sein de La Riveraine en tant que moniteur du groupe athlétisme, il est aussi notre coach J&S. Nous le remercions chaleureusement de son engagement pour La Riveraine. Nous sommes à la recherche d'un moniteur pour notre groupe athlétisme, alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Si vous souhaitez plus d'informations sur notre société, notamment les résultats complets des concours, vous pouvez consulter notre site internet <http://lariveraine.lutry.ch/> ou nous adresser un message à lutry.lariveraine@gmail.com Nous vous souhaitons un bel été.

SOCIÉTÉ DE TIR DES MOUSQUETAIRES



Les 31 mai et 1er juin derniers, la société de tir des Mousquetaires a eu l'honneur d'organiser le tir en campagne pour le district de Lavaux. La plus grande fête populaire de tir en Suisse a réuni cette année plus de 131'000 participants sur l'ensemble de notre pays.

Les tireurs de notre district se sont retrouvés en très grand nombre au stand de Chanoz-Brocard pour une confrontation placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité. La forte participation au sein du district, en hausse de plus de 15% par rapport à l'année dernière, a été largement aidée par une météo maussade qui n'incitait pas au jardinage!

Au traditionnel Concours des Municipalités, Mmes C. Glauser et A. Savoy accompagnées de MM. Ch. Monod, P.-A. Schlaeppli et D. Bron ont obtenu le total de 249 points terminant au second rang derrière la Municipalité de Puidoux avec 276 points. Nous adressons nos sincères félicitations et nos remerciements à nos Autorités pour leur participation.

La section fusil (à 300 mètres) a vu la participation de 253 tireurs représentant 5 sociétés de tir (Belmont, Forel, Grandvaux, Lutry et Puidoux).

Au classement final par section, c'est à ma grande joie la société des Mousquetaires de Lutry qui l'emporte avec une moyenne de 66.75 points et qui place même 4 des siens dans les 6 premières places du classement.

Au classement individuel, la plus fine gâchette est Monsieur Alexandre Grangier de La Tour-de-Peilz avec l'exceptionnel résultat de 71 points sur 72. Il se classe également premier du canton sur une participation de près de 5'000 tireurs.

La section pistolet (à 25 mètres) a vu la participation de 170 tireurs représentant 5 sociétés de tir (Belmont, Chexbres, Mézières, Lutry et Pully). Au classement final par section, c'est la société de tir de Belmont qui s'impose avec une moyenne de 169.625 points.

Le meilleur individuel est Blaise Munarin de Puidoux avec l'excellent résultat de 176 points sur un maximum de 180.

A une époque où notre sport n'a pas toujours bonne presse, il est réjouissant de constater que ce concours mêlant tireurs sportifs et tireurs populaires s'est déroulé sans incidents et dans un bel esprit de camaraderie.

La société des Mousquetaires, ses membres et son comité remercient les participants et les Autorités de la commune pour leur participation et leur soutien.

Jean-François Musy, président

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Comme à l'accoutumée, le comité et les membres de notre amicale se feront un plaisir d'organiser notre traditionnel tournoi de pétanque ouvert aux sociétés locales et invitées, ainsi qu'aux corps de sapeurs-pompiers. Cette incontournable manifestation estivale se déroulera le **samedi 24 août 2013** sur la Place des fêtes. Pour cette 30e édition, nous veillerons, comme toujours, à tout mettre en œuvre pour garantir la réussite de cette journée. Les détails concernant la participation à cet événement seront communiqués en temps utile. Nous nous réjouissons d'avoir le plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

Le comité



Les différents vainqueurs de l'édition 2012 se réjouissent probablement d'en découvrir à nouveau...

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

La société de sauvetage de Lutry se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir lors de sa traditionnelle «fête du sauvetage» les 31 juillet, 1er, 2 et 3 août prochain.

Au programme de ces 4 jours de «fête»:

- **Mercredi soir 31 juillet**, ambiance bar.
- **Judi soir 1er août**, Fête Nationale avec le programme officiel de la commune.
- **Vendredi 2 août**, dès 18h00 concours de rames des sociétés de sauvetages.
- **Samedi 3 août**, dès 14h00, nous vous attendons en nombre pour assister ou participer à notre «challenge de l'amicale», qui consiste à faire ramer des équipages tirés au sort parmi le public et les membres du sauvetage, suivi du concours de rames des sociétés locales et invitées.

Une cantine sera dressée sur la place du port devant le local du sauvetage, bar, musique, restauration et ambiance festive vous attendent pour ces 4 jours de fête.

Pour le comité
Didier Borgeaud, Président



GYM HOMMES

La Gym Hommes de Lutry cartonne, par tous les temps...

St-Luc, les 18 et 19 janvier, nos gymnastes se distinguent sur les pistes. Tandis que les uns carvent très à l'aise, les autres descendent tranquillement, mais tous avec le sourire!

Marchairuz, le 23 février une délégation lutryenne de la Gym Hommes tente la traversée sur La Givrine. Y parviendront-ils? Non, tous ne réussiront pas. Certains, vaincus par le fumeur



Debout: Reynold Monney, Damien Nguyen, Bernard Isely, Yannis Ahmad, Robin Daucourt, Romain Hablützel et Dominique Roulet.
Accroupis: Christian Dutoit, Robin Asper, Yves Guyot et Maxime Monnet.

d'une fondue, attendent les plus courageux sur le chemin du retour, au chaud, fourchette à la main et avec le sourire.

Apples, le 26 mai, les volleyeurs de la Gym Hommes ont le sourire. Leurs doigts indiquent 4, soit le nombre de finales de la coupe Volley-Wellness qu'ils viennent de remporter.

Lutry, le 3 juin, rebelote avec le titre de champions vaudois élite de Volley-Wellness! Quelques bouteilles de Champagne offertes par M. Daniel Loup récompensent les joueurs tout sourire.

Mais où vont-ils encore briller? Au prochain tournoi de pétanque? Au prochain concours de rame? Nul ne sait. Mais le secret de leur forme et de leur bonne humeur, c'est un entraînement tous les jeudis aux Pâles! Avec une super monitrice et toujours le sourire!

Renseignements et conditions sur notre site internet: <http://gym-hommes.ch>

Dominique Roulet, vice-Président

CHŒUR NEUF

Le mot du Chœur Neuf LUTRY

- Eh vous ici! Vous n'êtes pas en train de chanter?
- Salut c't'ami! La répê't du Chœur Neuf, c'est le mardi soir, salle de La Croix à huit heures. Quand viens-tu essayer? Tu es intéressé, je crois... A propos nous avons accueilli deux chanteurs supers: un ténor et une basse. Mais comme dans toutes les chorales, on n'a jamais trop d'hommes! Et dis-moi: et toi, à part tes pantoufles à crampons pour regarder les matches à la télé?
- Eh Chœur Neuf, te moque pas... j'ai commencé du fitness; vise ces muscles!
- Ouahou splendide! Mais tu sais, l'un n'empêche pas l'autre: chanter procure beaucoup de joie, et, mine de rien, c'est très physique aussi. Tu seras toujours le bienvenu! Si jamais, on reprend le 27 août. Nous continuerons la préparation de notre concert ROSSINI pour le 17 novembre. Plus de détails au prochain numéro... Bon, je te laisse, j'ai à faire: je cours nos annonceurs pour mon programme.
- Ça marche, ils sont sympas?
- Oui très!
- Allez, c't'ami, la prochaine fois on boit un verre sur une terrasse puisque l'été arrive.

SAMARITAINS

Dans le cadre de la collecte nationale des samaritains, la section des samaritains de Lutry a le plaisir de vous informer qu'elle sera présente au marché le **samedi 7 septembre 2013 de 09 h 00 à 13 h 00**.

Vous aurez l'occasion de poser les questions sur les premiers secours, sur nos formations, comment intégrer notre section ainsi que de vous intéresser à l'approche du massage cardiaque et à la défibrillation semi-automatique.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion et dans cette attente nous vous souhaitons un bel été.

Au nom du comité
Nathalie Dutoit, Secrétaire

L'ESPRIT FRAPPEUR

La saison 2012-2013 s'est donc achevée. Plus de 3'000 spectateurs pour cette très belle douzième année!

En primeur, par l'intermédiaire de l'Echomunal, nous avons le plaisir de vous livrer l'ensemble de la saison 2013-2014. Sans les premières parties qui ont lieu tous les vendredis, mais sont encore en cours de programmation.

Il sera très prochainement possible d'effectuer vos réservations sur le site de l'Esprit Frappeur: www.espritfrappeur.ch, en téléchargeant le fichier pdf, puis en cliquant sur la date de votre choix! Nous vous souhaitons une bonne lecture, habitants de Lutry, et espérons vous rencontrer encore plus nombreux en 2013-2014! Belles vacances à vous!

Nos remerciements les plus chaleureux à la Commune et à la Municipalité de Lutry qui, par leur générosité, nous ont donné et nous donnent encore la possibilité de faire vivre ce lieu!

Alain Nitchaëff
Président de l'Association

SAISON 2013 - 2014	Dates
Enzo Enzo	Du 4 au 6 octobre 2013
Soirées co plateaux!	
Les 6 coups de cœur «premières parties» de la saison 2012-2013	Du 11 au 13 octobre 2013
«L'herbe est toujours plus verte» théâtre-performance par le Collectif inouïte - Anna Nitchaëff, Lucie Kohler	Du 25 au 27 octobre 2013
Pascal Rinaldi	Du 1er au 3 novembre 2013
Gilbert Laffaille	Du 8 au 10 novembre 2013
Lara Brown	Du 15 au 17 novembre 2013
José Barrense Dias	Du 22 au 24 novembre 2013
Graeme Allwright	Du 28 nov. au 1 déc. 2013
Entre2caisses	Du 6 au 8 décembre 2013
JB Notché / Carole Masseport	Du 13 au 15 décembre 2013
Michèle Bernard	Du 10 au 12 janvier 2014
Abbi Patrix - contes	Du 17 au 19 janvier 2014
Boulouris 5	Du 23 au 26 janvier 2014
Valérie Mischler	Du 31 janvier au 2 février 2014
Le Cirque des Mirages	Du 7 au 9 février 2014
Jérémy Bossone	Du 14 au 16 février 2014
Pascal Mathieu	Du 21 au 23 février 2014
Romain Didier & Enzo Enzo	Du 6 au 9 mars 2014
Paule-Andrée Cassidy	Du 14 au 16 mars 2014
Béa Tristan	Du 21 au 23 mars 2014
Pierre Henri - humour	Du 28 au 30 mars 2014
Valérie Barrier	Du 4 au 6 avril 2014
Laurent Viel chante Barbara	Du 2 au 4 mai 2014
Niobé	Du 9 au 11 mai 2014
Semaine belge avec: Mathias Bressan, Ivan Tirtiaux, Fatoum et Pascale Delagnes	Du 15 au 18 mai 2014
Alain Nitchaëff	Du 22 au 25 mai 2014
En rouge: les dimanche-gourmets	



Graeme Allwright.



Gilbert Laffaille.

Toutes les infos concernant l'Esprit Frappeur

Site: www.espritfrappeur.ch

Courriel: info@espritfrappeur.ch

Devenez nos amis sur notre page facebook:

<https://www.facebook.com/nitchaëffalain>

Réservations par courriel (réponse assurée

ou sur tél./répondeur: 021 793 12 01 -

fax 021 793 12 02

Esprit Frappeur, Villa Mégroz,

Route du Grand-Pont 20, 1095 Lutry, Suisse

Bus No 9, arrêt Grand-Pont

Parking de la Combe / Parking de la Possession

Ouverture des portes: une heure avant



COMPAGNIE ZAPPAR

La Compagnie Zappar présente ses camps d'été à Lutry pour les enfants de 9 à 14 ans

- du 8 au 12 juillet
30'' pour mes droits, création de spot publicitaire
- du 15 au 19 juillet
Premier pas au cinéma, réalisation d'un court métrage
- du 22 au 26 juillet
30'' pour mes droits, création de spot publicitaire

Pour plus d'info et vous inscrire
www.lesouistitis.ch/sorties_plaisir-et-decouverte.php

Manifestations

Juillet/Août 2013

Mercredi 3 juillet	Assemblée générale FC Lutry - 20 h 00 - Caveau Mafla - http://football.lutry.ch
31 juillet au 2 août	Fête du Sauvetage SISL Lutry - Selon programme - Allée du Débarcadère - www.sisl.ch/lutry
Judi 1er août	Commémoration de la Fête Nationale - Soirée - Place des Halles - Organisation : Commune de Lutry
Vendredi 16 et samedi 17 août	Cinéma en plein air diverses animations et film - Dès 18 h 00 - Cour du Grand-Pont - http://www.lavopenair.ch/Jeune chambre économique
Samedi 24 août	Tournoi de pétanque de Lutry - Dès 08 h 00 - Place des Fêtes - Amicale des sapeurs-pompiers, Jacques Fontana, 021 791 53 78 http://amicale-sapeurs-pompiers.lutry.ch

Septembre 2013

Vendredi 6	Croisière des jeunes de Lutry - Débarcadère CGN - Commune de Lutry, sur invitation
16 au 22 septembre	Semaine de la Mobilité - Lausanne - Services industriels de Lausanne et Lutry
Judi 26	Repas de saison suivi à 14 h 00 de «A travers la Suisse» présentation avec dias de Mme Lisette Hofer - 11 h 45 Refuge des Bas Monts, Belmont - L'Arc-en-ciel, club des aînés de Belmont et environs - Tél. 021 728 57 96
Vendredi 27, samedi 28, et dimanche 29	Fête des Vendanges - Bourg de Lutry - www.fetedesvendanges.ch